

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CASTRES - 8102 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 10/12/2024 - 5237 - 2021 B 00115 - 894 146 851 - 2LA COMPLICES

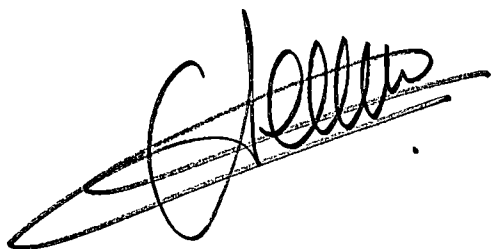
5237

2LA COMPLICES
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieudit La Briqueterie - 87 route de Faget
81470 MOUZENS
894 146 851 RCS CASTRES

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024

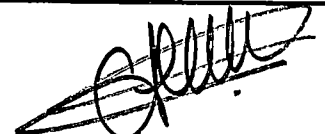
CERTIFIE CONFORME LA GERANTE

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE
de CASTRES
10 DEC. 2024
COURRIER
ARRIVE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. L. L.', written over a horizontal line.

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2LA COMPLICES</u>			Néant <input type="checkbox"/> *																
Adresse de l'entreprise <u>89 Route du Faget 81470 MOUZENS</u>																			
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td>8</td><td>9</td><td>4</td><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>8</td><td>5</td><td>1</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>5</td></tr></table>						8	9	4	1	4	6	8	5	1	0	0	0	1	5
8	9	4	1	4	6	8	5	1	0	0	0	1	5						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>			Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>																
					Exercice N clos le <u>31/10/2024</u>														
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3														
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012															
		Autres *	014	016															
	Immobilisations corporelles *		028	030															
	Immobilisations financières * (1)		040	2 010	042	2 010													
	Total I (5)		044	2 010	048	2 010													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052															
		Marchandises *	060	062															
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070														
		Autres * (3)	072	14 120	074	14 120													
	Valeurs mobilières de placement		080		082														
	Disponibilités		084	949	086	949													
	Charges constatées d'avance *		092		094														
Total II		096	15 069	098	15 069														
Total général (I+II)		110	17 079	112	17 079														
PASSIF					Exercice N 1 NET														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 000														
	Écarts de réévaluation			124															
	Réserve légale			126															
	Réserves réglementées *			130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131		132														
	Report à nouveau			134	(175)														
	Résultat de l'exercice			136	(90)														
	Subventions d'investissement			137															
	Provisions réglementées			140															
	Total I			142	735														
Provisions pour risques et charges					Total II 154														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	1 974														
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169		172														
	Comptes courants d'associés			173	14 370														
	Autres dettes			175															
	Produits constatés d'avance			174															
Total III			176	16 344															
Total général (I + II + III)			180	17 079															
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195														
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	240													
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	14 120	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184														

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL 2LA COMPLICES**

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le **31.10.2024**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services *	217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	2 090
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				254	
					255	
	Dotations aux provisions (dont amortissement du fonds de commerces)				256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262	
		260				
Total des charges d'exploitation (II)						264
Total des charges d'exploitation (II)						264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270
Produits financiers (III)		280		294		
Charges financières (V)				294		
Produits exceptionnels (IV)						290
Produits exceptionnels (IV)						290
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347		
				348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310
B - RÉSULTAT FISCAL						312
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						314
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC			248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexties)		986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. septies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindecies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991			
	ZFANG 44. quaterdecies		345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44. quaterdecies)	993	
	Créance due au report en arrière du déficit				346	
	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis A)		655	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis A)	643	
	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis B)		645	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis C)	647	
	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis D)		648	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	
Dédution exceptionnelle (Art 39 bis F)		990	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis G)	649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS						352
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						352
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356
Déficits antérieurs reportables *						360
175 dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						370
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						372
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						372
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						372

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 - Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SAS PYR TOULOUSE	5 000	-125 256	33	1 650	1 650			1 092 763	-92 876	
SCI ESQUIROLIS	1 000	-176 659	12	120	120	12 120		68 781	-176 659	
SCI EUGENE	1 000		24	240	240	2 000				
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

2LA COMPLICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieudit La Briqueterie
87 route de Faget
81470 MOUZENS
894 146 851 RCS CASTRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 NOVEMBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2024

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2024 s'élevant à **89,59 euros** en totalité au compte « **Report à Nouveau Débiteur** » lequel s'élève ainsi à -264,64 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à 735,36 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 Novembre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Certifié conforme
La Gérance

